



Dossier d'inscription Accueil de Loisirs 2026/2027

N° organisateur : 056ORG0088

Ce document est valable pour l'année scolaire 2026/2027 (à remplir une fois dans l'année scolaire) et concerne l'inscription de votre enfant à l'Accueil de Loisirs intercommunal de Saint Gérard-Croixanvec, Gueltas & Saint Gonnery les mercredis et/ou durant les vacances scolaires.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de sécurité sociale :

N° d'allocataire CAF : ou MSA :

Famille- responsable légal

Tuteur 1	Tuteur 2
Nom.....	Nom.....
Prénom.....	Prénom.....
Téléphone portable.....	Téléphone portable.....
Téléphone fixe.....	Téléphone fixe.....
Téléphone professionnel.....	Téléphone professionnel.....
e-mail.....	e-mail.....

Autorisations parentales

Je soussigné(e),

Père, Mère, Tuteur de l'enfant, assistant familial

Merci de cocher les cases d'autorisation si accord :

- ☐ Autorise le personnel de l'accueil de loisirs à mettre mon enfant dans son véhicule personnel pour le transporter au service des urgences de l'établissement hospitalier le plus proche ou par les services compétents ou pour un rapatriement.
- ☐ Autorise le personnel de l'accueil de loisirs à se rendre en car ou en minibus sur les différents lieux d'activités avec mon enfant.
- ☐ Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre de la promotion des animations intercommunales sur des sites ou dans la presse (site internet de la ville, journaux locaux, blog privé de l'accueil de loisirs).
- ☐ Autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile à la fin des activités.
- ☐ Autorise une autre personne à venir chercher mon enfant :

Nom et prénom.....

En qualité de.....

Domicilié(e) à

Téléphone.....

Fait à, le/...../.....

Signature du responsable légal :

Fonctionnement

Les enfants seront accueillis sur la commune de Saint-Gérard-Croixanvec les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les enfants peuvent être accueillis dès qu'ils sont scolarisés (2-3ans), jusqu'à l'âge de 13 ans inclus.

Horaires d'ouverture 7h30-18h30. Accueil journée 9h-17h

Inscriptions

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés dans l'une des mairies de Saint Gérard-Croixanvec, Gueltas, Saint Gonnelly ou téléchargés sur les sites internet de celles-ci ou encore auprès de Vanessa Michel, directrice par mail à alsh56920@saint-gerand-croixanvec.bzh

Pour toute inscription, voici la liste des pièces à fournir obligatoirement :

- Dossier d'inscription et fiche sanitaire (+ photocopies vaccins) dûment complétés
- Attestation d'assurance extra-scolaire en cours de validité
- Justificatif de votre quotient familial (CAF)

Le dossier d'inscription est valable sur une année scolaire et est à renouveler chaque année.

En cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Pour toute demande de renseignements, Vanessa Michel, directrice, se tient à votre disposition au 06.73.50.81.74 ou par mail à alsh56920@saint-gerand-croixanvec.bzh

Tarification

Enfant habitant Saint-Gérard-Croixanvec, Gueltas et Saint-Gonnelly

Quotient familial	<750	751-1050	1051-1700	>1701
½ journée	4€50	5€	5€35	5€50
Journée	8€80	9€80	10€50	10€80
Journée sortie / intervenant	10€70	12€20	12€70	13€70
Journée + Nuitée	14€70	16€20	16€70	17€70
Repas	3€20	3€20	3€20	3€20
Garderie	1€50	1€50	1€50	1€50

Nouveau tarif enfant habitant hors des 3 communes

Quotient familial	<750	751-1050	1051-1700	>1701
½ journée	5€25	5€75	6€10	6€25
Journée	10€30	11€30	12€	12€30
Journée sortie / intervenant	12€70	14€20	14€70	15€70
Journée + Nuitée	16€20	17€70	18€20	19€20
Repas	3€20	3€20	3€20	3€20
Garderie	1€50	1€50	1€50	1€50

Paiement

* La facture sera envoyé par le trésor par titre exécutoire. Le règlement sera à envoyer directement au trésor public.

* Sans justificatif de votre quotient familial, le montant maximum vous sera facturé.

MICHEL Vanessa
Directrice de l'ALSH

06.73.50.81.74

alsh56920@saint-gerand-croixanvec.bzh